



RECOMMANDATION DU CONGRÈS AUX PRÉSIDENTS ÉLUS

Les journalistes professionnels membres l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI), réunis au douzième congrès ordinaire électif de leur organisation, tenu les 6 et 7 juin 2026, à la Maison de la Presse d'Abidjan (MPA);

Considérant les tensions et les incompréhensions ayant précédé la tenue du présent congrès ;

Considérant l'impérieuse nécessité de préserver l'unité, la confraternité et la solidarité au sein de la famille des journalistes de Côte d'Ivoire ;

Considérant les nombreux défis auxquels est confrontée la profession, notamment la précarité économique des entreprises de presse, la baisse des revenus du secteur, les mutations technologiques et les enjeux liés à la crédibilité de l'information ;

Considérant le thème du 12^e Congrès ordinaire électif : « Rassemblement et reconstruction de l'UNJCI » ;

RECOMMANDENT AU PRÉSIDENTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CONSEIL EXECUTIF ÉLUS :

1. **De faire** du rassemblement de tous les journalistes de Côte d'Ivoire une priorité de leur mandat ;
2. **D'engager** un dialogue permanent avec toutes les sensibilités de l'UNJCI, afin de restaurer durablement la confiance et la cohésion au sein de l'organisation ;
3. **De promouvoir** une gouvernance ouverte, inclusive, participative et respectueuse des opinions de chacun ;
4. **De conduire** un ambitieux programme de reconstruction institutionnelle et morale de l'UNJCI, conformément au thème du Congrès ;
5. **De mobiliser** l'ensemble des acteurs de la profession autour des véritables défis du journalisme ivoirien et de la défense des intérêts matériels et moraux des journalistes.

Le Congrès invite l'ensemble des membres de l'UNJCI à accompagner les Présidents élus dans cette mission de rassemblement et de reconstruction.

Fait à Abidjan, le 7 Juin 2026.

LE CONGRES